

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7462 SÉANCE DU 30 octobre 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**ENTENTE DE FINANCEMENT 2023-2024 et 2024-2025
PROGRAMME DE PARTICIPATION AUTOCHTONE À
L'AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ ET À LA MISE EN
VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER**

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) se préoccupe de la prise en compte des droits, des activités et des intérêts des membres de la Nation huronne-wendat (NHW) sur le Nionwentsïo en vertu du Traité Huron-Britannique 1760;

Attendu que le CNHW priorise une saine gestion de la faune, de la forêt et de leur mise en valeur respective;

Attendu que le programme de participation autochtone à l'aménagement forestier intégré et la mise en valeur des ressources du milieu forestier a pour objectifs :

- **De concilier** les activités d'aménagement forestier avec les activités exercées par les membres de la NHW, notamment en appuyant le processus d'harmonisation forestière;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 octobre 2023 **Résolution adoptée à l'unanimité**



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7462 SÉANCE DU 30 octobre 2023

**ENTENTE DE FINANCEMENT 2023-2024 et 2024-2025
PROGRAMME DE PARTICIPATION AUTOCHTONE À
L'AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ ET À LA MISE EN
VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER**

- **D'appuyer financièrement le CNHW pour la réalisation de projets liés à l'aménagement durable des forêts en vue de favoriser le développement socio-économique;**
- **D'appuyer financièrement la participation des membres du Bureau du Nionwentsïo aux différentes tables de partenaires.**

Attendu que l'aide financière prévue dans le cadre de cette entente de financement est à titre de paiement du salaire pour les chargés de projets, les techniciens, les frais reliés aux campagnes de terrain ainsi que pour les frais connexes pour réaliser les travaux, ces sommes devant totaliser un maximum de 100 000 \$ par année pour les années financières 2023-2024 et 2024-2025.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René Picard, **appuyé** par le Chef familial William Romain, et **résolu** :

- **Que** le directeur du Bureau du Nionwentsïo soit autorisé à signer pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, l'entente de financement avec le financement du ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour l'année financière 2023-2024 en cours et la suivante, 2024-2025.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 octobre 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND